

CONSULTATION PARALLÉLISÉE

Du jeudi 5 janvier à 9h00 au mercredi 8 avril 2026 à 17h00 relative à une
Demande d'autorisation environnementale pour l'extension du quai des Flamands nord
du port de Cherbourg en vue de l'adaptation du port au développement des énergies
marines renouvelables

Questions du commissaire-enquêteur

Le 15 janvier 2026 - Merci de préparer vos réponses sur ces questions pour la fin du mois.

Question 1 :

Pour alimenter mon analyse du projet, pourriez-vous préparer un tableau de l'évolution des trafics fret (hors transmanche) du port de Cherbourg depuis 10 ans en :

- Tonnage (import, export, total) ;
- Valeur de recettes pour Ports de Normandie (par catégories : location de Terre-pleins, de quais, prestations de levage, autres, etc. ;
- Et la même chose en prévisionnel sur 5 ou 10 ans

Question 2 :

Quels sont vos souhaits/attentes/perspectives sur 5 à 10 ans de futurs projets qui pourraient transiter par Cherbourg, en fonction de ceux connus ou potentiels ?

Avez-vous déjà des engagements ?

Question 3 :

Avez-vous des craintes sur l'évolution des projets comme à la suite de l'absence de vote du gouvernement sur la PPE 3 (Programme Prévisionnel de l'Energie) ?

Réponses au commissaire enquêteur FL0

Question 1 :

Données historiques :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nbre d'escales	32	26	35	19	35	29	98	174	215	183	En cours
Tonnage*	104 796	8 614	11 577	2 570	25 691	12 328	53 816	358 925	164 479	165 546	En cours
Revenu foncier			55 k€	68 k€	68 k€	282 k€	1 129 k€	2 538 k€	2 262 k€	2 967 k€	3 974 k€

*Base de données en cours de reconstruction – donnée mobilisable ultérieurement

Les droits de port et les revenus générés par les outillages (grues, ...) sont au bénéfice de la société publique locale (SPL) Cherbourg Port.

2021 marque le véritable début des EMR (Energies Marines Renouvelables) avec le parc de Saint Brieuc.

Nombre d'escales multiplié par 6 entre 2015 et 2025. Le tonnage est en augmentation de 60%, mais surtout est constamment au-dessus de 100 000 T, ce qui n'était pas le cas jusqu'en 2020.

Données prospectives (Les droits de port et les revenus générés par les outillages (grues, ...) sont au bénéfice de la SPL Cherbourg Port):

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Nbre d'escales	200	100	60	120	70	70	70
Tonnage*	200 000	100 000	10 000	500 000	200 000	100 000	100 000
Revenu foncier	5 660 k€	7 400 k€	8 500 k€	8 800 k€	8 000 k€	7 600 k€	8 400 k€

*Base de données en cours de reconstruction – donnée mobilisable ultérieurement

Hypothèses :

- 30 escales par an hors EMR
- Absence d'export de pales de l'usine à partir de 2028

La création du nouveau quai, plus qu'une augmentation du nombre d'escales ou du tonnage, permet surtout une meilleure commercialisation du foncier portuaire. Actuellement cette commercialisation est contrainte par le goulet d'étranglement que constitue l'unique quai lourd FL3 (poste 3 du quai des Flamands). Ainsi le recouvrement des activités en 2029 entre le projet de Bouygues TP (BYTP) et EMMN (Eolien Manche Mer du Nord : société de projet du parc Centre Manche 1 au large de Barfleur) serait contraint avec la présence d'un seul quai lourd. Le nouveau quai permet également de mieux répondre à l'augmentation des caractéristiques dimensionnelles des colis par l'augmentation du linéaire de quai lourd.

Question 2 :

Ports de Normandie travaille, en complément de l'activité d'export de pales liée à l'usine implantée sur le port, à 5 projets connus :

- 2026/2029 : projet de construction et export de fondations gravitaires en lien BYTP, pour un parc anglais ;
- 2027/2028 : projet d'assemblage et export d'hydroliennes en lien avec Normandie Hydrolienne, pour le projet NH1 (Raz Blanchard) ;
- 2027/2029 : projet d'hydroliennes en lien avec Hydroquest, pour le projet Flowatt (Raz Blanchard) ;
- 2029/2032 : projet de logistique de fondations et hub d'assemblage turbines en lien avec EMMN, pour le parc Centre Manche 1 ;
- 2026/2027 : projet de protection de câbles inter-éoliennes, en lien avec Asso.subsea, pour différents parcs en Europe du nord.

Un projet fait l'objet d'une Convention d'Occupation Temporaire (COT). Trois des projets ont fait l'objet de réservation engageante. Le protocole de réservation est en cours de discussion avec Normandie Hydrolienne.

Ports de Normandie conçoit le port de Cherbourg comme un port :

- Multi-technologies : éolien posé, éolien flottant, hydrolien
- Multifonctions : production, logistique, base maintenance
- Multi-marchés : Français, Britannique et Irlandais

Cette orientation commerciale permet au port de s'intéresser à de nombreux projets augmentant ses chances de commercialisation.

Ports de Normandie observe donc avec intérêt l'AO8 (appel d'offres n°8, lancé par l'Etat, pour un parc éolien en mer), le futur AO10 (appel d'offres n°10) et plus largement la PPE 3 (Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2026), ainsi que les projets posés et flottants en mer Celtique et d'Irlande. Dans ce cadre et au regard du nombre de parcs attendu dans les années 2030 pour ces marchés, Ports de Normandie est confiant dans sa capacité à attirer de nouveaux projets.

Des échanges pour différentes projets pour l'après 2032, ont d'ores et déjà lieu.

L'objectif est d'avoir un taux de location foncière moyen du port de 80% durant la décennie 2030.

Question 3 :

L'attention de Ports de Normandie se porte sur :

- La qualité de l'environnement politique nationale et internationale (*stabilité, visibilité, soutien financier et normatif*) pour le développement des EMR ;
- La qualité du contexte économique national et international (*coûts des composants, taux d'intérêts...*) pour le développement des EMR.

La PPE 3 n'est qu'une dimension, mais elle est essentielle pour le marché domestique. Sans PPE 3, Ports de Normandie est condamné à aller chercher des projets à l'étranger donc plus lointains. Le manque de ports adaptés en mers d'Irlande/celtique constituent un avantage pour le port de Cherbourg. Cependant, son attractivité est nécessairement moins forte (*coût lié à la distance, augmentation des risques comme les aléas météo,*